

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

16 SEPTEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le lundi 16 septembre 2024 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

Présences :

Monsieur Bruno Fournier, maire

Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1

Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2

Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3

Madame Pâquerette Coulombe, conseillère au siège # 4

Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5

Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents forment le quorum. Monsieur Bruno Fournier, maire, agit à titre de président d'assemblée. La directrice générale greffière-trésorière, madame Linda Imbeault, est aussi présente.

Zéro (0) personne assiste aux délibérations du Conseil.

La présente assemblée a été convoquée conformément à la Loi.

Se joint à la séance Madame Karine Labrie Soucy, comptable agréée de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour présenter les états financiers.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Dépôt des états financiers 2023
3. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
4. Période de questions ;
5. Levée de l'assemblée.

**2024-09-170 ADOPTION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET
DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Considérant que les états financiers 2023 ont été présentés et expliqués aux membres du Conseil par Madame Karine Labrie-Soucy, comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thorthon ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) ;

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte et approuve le dépôt des états financiers pour l'exercice financier 2023 et le rapport du vérificateur externe, préparés par l'auditeur indépendant, madame Karine

Labrie-Soucy, comptable agréée de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE

**2024-09-171 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS
SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune personne dans la salle

2024-09-172 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

DE lever la présente assemblée, il était 19 h 57.

ADOPTÉE

Le président d'assemblée et maire
Bruno Fournier

La directrice générale greffière-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Bruno Fournier, président d'assemblée et maire de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 16 septembre 2024, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Bruno Fournier, maire

Date

